

REGLEMENT DU REFUGE D'ETAGNIÈRES

Bienvenue au refuge d'Etagnières!

Nous vous remercions de prendre connaissance des quelques lignes qui suivent et de vous y conformer.

- Le refuge est loué pour 23h, soit de 8h00 à 7h00
- Le locataire s'engage à ne pas faire l'annonce de sa manifestation sur les réseaux sociaux
- Le locataire se conforme aux normes sanitaires en vigueur (OFSP)
- Le locataire vient à l'heure convenue avec le gardien pour la remise des clés
- Le locataire paie la somme due à la remise des clés
- Un sac poubelle taxé et un rouleau de papier toilette sont fournis
- Le papier de toilette supplémentaire, les linges, les éponges et le produit à vaisselle doivent être apportés par le locataire
- Une quantité limitée de bois est mise à disposition pour l'usage du fourneau

Avant de quitter les lieux, le locataire doit avoir:

- balayé le refuge et le couvert
- remis les ustensiles utilisés en place après les avoir lavés
- enlevé les décorations, punaises, agrafes etc...
- vidé les cendres du poêle, du fourneau et du grill dans le bidon qui se situe à côté de ce dernier
- panossé la plaque en inox
- ramassé les déchets aux alentours du refuge (p.ex. mégots de cigarettes dans le gravier...)
- emporté ses déchets pour les déposer aux moloks
- enlevé les ballons et signalisations déposés le long du chemin d'accès et dans le village
- nettoyé les WC
- fermé les volets et les fenêtres
- fermé le refuge à clé
- déposé la clé dans la boîte grise prévue à cet effet

Prenez note que l'eau courante est coupée à mi-novembre et que les WC ne sont donc pas accessibles. Un jerrycane d'eau de 30l est mis à disposition.

La SDE se réserve le droit de facturer un montant supplémentaire dans le cas où le gardien devait constater un manquement du locataire dans ce qui précède ou une détérioration quelconque des infrastructures mises à disposition.

TARIFS

indigènes	CHF	70.-	
membres SDE	CHF	60.-	
sociétés locales	CHF	30.-	
comité une location gratuite, suivantes	CHF	60.-	
autres	CHF	100.-	
anniv enfant en semaine	CHF	10.-	de moins